



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Loi de programmation énergétique : la FNSEA appelle les sénateurs à adopter un texte favorable aux énergies renouvelables

Paris, le 8 juillet 2025

Alors que la Proposition de loi portant « Programmation nationale et simplification normative dans le secteur économique de l'énergie » poursuit son examen en deuxième lecture au Sénat ce mardi 8 juillet, la FNSEA réaffirme son attachement à une stratégie énergétique ambitieuse, équilibrée et tournée vers l'avenir.

Nous saluons le travail de la Commission des Affaires économiques du Sénat, qui a su fixer un cap stratégique clair : relancer l'énergie nucléaire tout en maintenant des objectifs ambitieux en matière d'énergies renouvelables. Cette complémentarité est essentielle pour garantir la souveraineté énergétique de la France, tout en répondant aux défis climatiques et économiques.

Les agriculteurs sont pleinement engagés dans la transition énergétique. Par leurs investissements dans le photovoltaïque, l'agrivoltaïsme, la méthanisation ou encore les biocarburants, ils contribuent activement à la production d'énergies renouvelables sur les territoires. Par la diversification de leurs sources de revenu, ils contribuent à préserver voire renforcer la souveraineté alimentaire. Il est donc crucial que la loi continue de soutenir ces dynamiques, en assurant un cadre stable, incitatif et lisible.

C'est pourquoi, la FNSEA appelle l'ensemble des Sénatrices et Sénateurs à soutenir cette position d'équilibre lors de l'examen du texte en séance publique. Les énergies renouvelables sont une force pour l'agriculture française et doivent être reconnues comme telles dans la loi.

CONTACT PRESSE :
Antoine Giacomazzo
antoine.giacomazzo@reseaufnsea.fr
07 78 11 69 86

